

Projet d'aménagement des rues Président Favre, Paix et de la place François de Menthon

Réunion publique du mardi 31 janvier 2023

Un projet de végétalisation, de piétonnisation et de concertation des rues Président Favre et Paix et la place François de Menthon

La réflexion globale sur le réaménagement des espaces publics dans le centre-ville d'Annecy, débuté en 2021 dans le cadre du quartier du lac, se poursuit avec le projet du Haras. Allant dans le sens d'une évolution des pratiques de mobilité dans le quartier et dans le centre-ville en général, il vise à apaiser les nuisances et à mieux prendre en considération les différents usages de l'espace public du quartier.

La réunion publique ce mardi 31 janvier 2023 présente les objectifs du projet, avec les différentes piétonnalisations - expérimentale pour la rue Président Favre et définitive pour la rue de la Paix - et la végétalisation à venir de la place François de Menthon.

Dès février, les habitants sont invités à participer à une concertation citoyenne, pour imaginer les futurs aménagements. Des ateliers participatifs pour recueillir les avis et les besoins des habitants sont prévus jusqu'en avril 2023.

« Plus qu'un projet d'aménagement, c'est un exemple type de notre vision pour Annecy : une ville plus apaisée et plus respirable, qui privilégie les mobilités douces, place les habitants en contributeurs et pas seulement en usagers, et remet la végétation et la nature au cœur de la ville avec la création d'îlots de fraîcheur. C'est un nouveau cadre de vie qui bénéficiera tant aux habitants qu'aux commerçants, restaurateurs ou encore aux villégiateurs. »

François Astorg, maire d'Annecy

« Le Covid-19 a mis en exergue le fléau du bruit et de la pollution en hyper-centre. Ce projet d'aménagement doit permettre de rendre l'espace public plus accessible à tous les types d'usagers et de favoriser le parcours usager entre le Haras et le centre-ville, dans la continuité et la cohérence des aménagements mis en place et à venir dans le quartier du lac. »

Marion Lafarie, maire-adjointe en charge de la voirie, des espaces publics, du stationnement et des mobilités actives

Table des matières

Un projet de piétonnisation et de végétalisation dans un quartier déjà en mouvement	5
1. Objectifs des aménagements	6
2. Calendrier des aménagements.....	7
Aménagements provisoires : les citoyens au cœur du projet.....	8
Participer au projet de concertation	8
Contact presse.....	8

Un projet de piétonnisation et de végétalisation dans un quartier déjà en mouvement

Dans le cadre de la requalification du site emblématique du Haras, qui a pour vocation de devenir un espace d'animation et d'échanges à destination des habitants, professionnels et touristes, la Ville d'Annecy étudie un projet de piétonnisation des rues Président Favre et de la Paix ainsi que la végétalisation de la place François de Menthon.

À terme, ces espaces situés aux abords du Haras seront propices au partage de l'espace public entre différents types de déplacement – notamment piéton et cycle –, réduisant la part de la voiture dans cet espace contraint et laissant une plus grande place au végétal, nécessaire pour rendre la ville plus résiliente au réchauffement climatique et agréable à vivre pour les riverains, les usagers du parc, les commerçants, les touristes...

1. Objectifs des aménagements

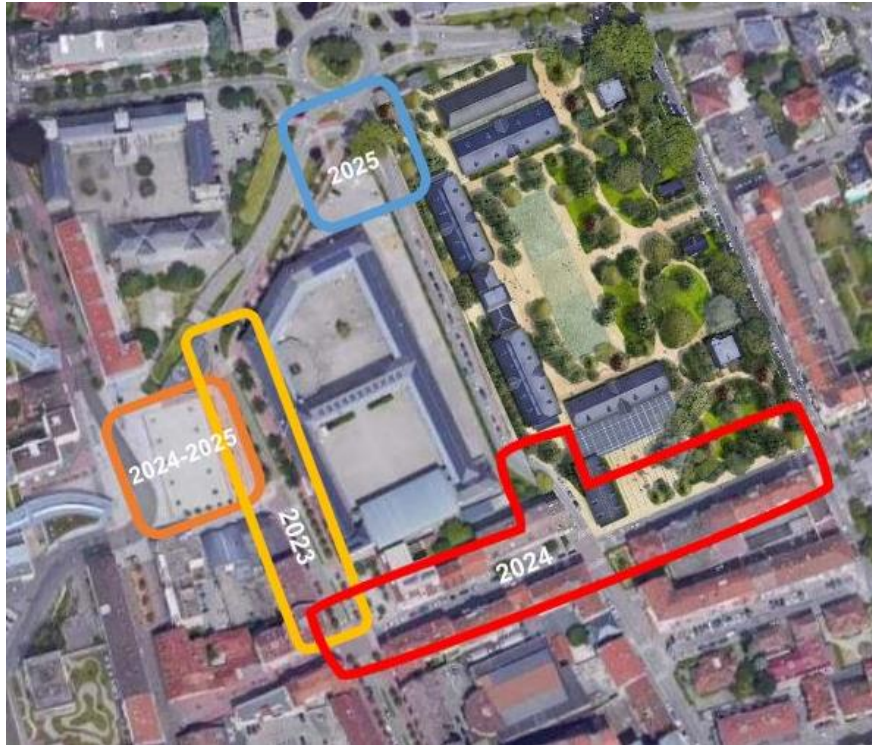


Tracé blanc : périmètre des travaux définitifs

Tracé jaune : périmètre des travaux provisoires

- Une meilleure attractivité du futur site du Haras, patrimoine culturel majeur et qui va devenir un lieu de vie pour tous, ainsi qu'un espace d'animation à la hauteur de la capitale mondiale du film d'animation.
- Une meilleure connexion piétonne entre le Haras et le centre-ville, dans la continuité et la cohérence des aménagements mis en place et à venir dans le quartier du lac (ex : rue Grenette, place de la Libération) pour favoriser les déplacements à pied, à vélo ou en transports en commun.
- Une mise en valeur des espaces publics et un apaisement des modes de circulation, pour rendre l'espace public accessible à tous types d'utilisateurs et en lien avec les résultats de l'étude de circulation.
- Une adaptation de la place François de Menton au réchauffement climatique, avec une place urbaine végétalisée, ombragée, permettant de se rassembler pour des événements festifs et associatifs en lien avec la vie du quartier.

2. Calendrier des aménagements



Plan des objectifs de réalisation des aménagements dans le quartier

Dès l'été 2023, la rue Président Favre sera piétonnisée et aménagée de manière préfigurative. Ces aménagements seront conçus par la Ville d'Annecy, accompagnée par un groupement de paysagistes et architectes (Far paysagiste et collectif ETC).

Les projets d'aménagements à venir (rue de la Paix, place François de Menthon et carrefour de Brogny) seront conçus par la Ville d'Annecy.

Aménagements provisoires : les citoyens au cœur du projet

*« Nous voulons faire les choses différemment et pour cela il faut les faire ensemble. Le temps est au débat, aux avis donnés et discutés, aux ressentis partagés et exprimés. Nous tenons particulièrement à donner aux jeunes, nos générations futures, une place centrale dans notre ville et donc dans ces ateliers !
La complexité de ce projet sera enrichissante en cela : travailler et débattre à une nouvelle manière de concevoir et de vivre l'espace public en cœur de centre-ville est essentielle. »*

Marie Bertrand, maire-adjointe en charge du renouveau démocratique et de la participation citoyenne

La Ville d'Annecy, accompagnée de l'agence Far paysagiste, lance dès le mois de février et jusqu'à avril 2023 un projet de concertation citoyenne afin de recueillir les avis et les besoins de tous pour ces futurs aménagements de l'espace public. Cette concertation citoyenne se doit d'être représentative de tous et pour tous (riverains, commerçants, conseils de quartier, usagers et habitants) afin de co-construire un programme d'aménagement qui ait du sens et qui réponde aux besoins des usagers ainsi qu'aux enjeux et objectifs du secteur.

Participer au projet de concertation

- Rendez-vous sur jeparticipe.annecy.fr pour s'inscrire et prendre connaissance de toutes les modalités du projet de concertation citoyenne

CONTACT PRESSE

presse@annecy.fr – 04 85 46 70 40

Anouck DUCHOSAL – Conseillère communication et presse

anouck.duchosal@annecy.fr – 07 64 82 20 03